

AVIS

Plan local d'urbanisme


Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de RIORGES - Approbation

Par délibération en date du 28 septembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Riorges. La délibération est affichée en mairie et le dossier est à la disposition du public (service Aménagement et Qualité urbaine - 1^{er} étage) ou sur le site de Riorges (<https://www.riorges.fr/riorges-au-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/820modifications-du-plan-local-d-urbanisme-n-4>).

324121300

COMMUNE DE ST PIERRE DE BOEUF
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU

Par arrêté n° 2022-09-104 du 28 septembre 2022, M. le Maire de la commune de St Pierre de Boeuf a prescrit la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme. Cette modification porte sur les objectifs suivants : Adaptation de l'OAP de Champcalot et du règlement de la zone AUa afin de revoir la desserte, mieux prendre en compte la topographie et permettre la réalisation d'un projet de logements ; adaptation de l'OAP de la zone de la Bascule pour la réalisation d'un projet de locaux économiques ; correction d'une erreur matérielle sur le zonage d'une construction ; autorisation de dépassement de la règle de hauteur pour une opération de démolition - reconstruction de logements en entrée nord du bourg ; mise en compatibilité du règlement avec le SCOT des Rives du Rhône en matière de surfaces commerciales ; adaptation des règles d'implantation en secteur UBa pour faciliter les projets ; introduction d'une règle dérogatoire d'implantation des constructions pour les tenements concernés par plusieurs voies ou emprises publiques dans toutes les zones U. Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant 1 mois à compter du 4 octobre 2022.

324337400

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS
Procédures formalisées
AVIS DE PUBLICITE
ROANNAIS AGGLOMERATION

M. Yves NICOLIN - Président
63 rue Jean Jaurès
BP 70005
42311 ROANNE - CEDEX
Tél : 04 77 44 29 50
SIRET 20003573100013

Référence acheteur : 2201031

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : PRESTATIONS DES ESPACES VERTS DU PARC D'ACTIVITES DE BONVERT A MABLY

Procédure : Procédure ouverte

Forme de la procédure : Division en lots : non Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Qualité technique de l'offre selon les sous-critères du RC 40% Prix des prestations selon formule du RC

Remise des offres : 02/11/22 à 10h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 30/09/2022

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.roannais-agglomeration.fr>

324228200

VICES DES SOCIÉTÉS
Modifications statutaires
ELECTRO LOIRE SERVICE

SAS au capital de 1.000.000 €
Siège social : 150 Rue du Colonel Lemaire
Zac L'Orme - Les Sources
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
348 140 534 RCS SAINT-ETIENNE

Le 29 Juillet 2022, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien MAUGER de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 1er Août 2022.

324442600

CHEYNET SAS

SAS au capital de 7.879.500 €
Siège social : 1 Boulevard du Gier
42400 SAINT CHAMOND
379 454 218 RCS SAINT ETIENNE

Le 23 Juin 2021, l'Associée Unique a décidé de ne pas renouveler les mandats de commissaires aux comptes de la société RSM RHONE ALPES, titulaire, et de Monsieur Pierre Michel MONNERET, suppléant.

324441700

BIEE

SAS au capital de 250.000 €
Siège social : Allée Ampère - Zac du Bec
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
339 101 420 RCS SAINT ETIENNE

Le 29 Juillet 2022, les Associées ont pris acte de la démission de Monsieur Christian COTTIER de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 1er Août 2022.

324442700

Autres annonces légales

APPEL D'OFFRE POUR CESSION D'ENTREPRISE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE D'ADMINISTRATION PROVISoire CIVILE

Raison sociale : Association LA RONDE DES ENFANTS
Siège social : 16 bis Boulevard Chavassieu - 42600 MONTBRISON

Activité : deux structures de crèches :

Les Bambins : capacité d'accueil de 35 places pour des enfants âgés de 2 mois à 4 ans

Les P'tits Loups : capacité d'accueil de 28 places pour des enfants âgés de 2 mois à 4 ans

Nombre de salariés : 33 salariés

Ressources de l'association : participations familiales conformément aux barèmes de la CAF, conventions de subventions de la mairie

Eléments comptables :

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 : Produits d'exploitation : 1,042 M€ / Résultat : 15K€

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 : Produits d'exploitation : 1,066 M€ / Résultat : (65) K€

L'accès aux informations (data-room électronique et/ou dossier de présentation) sera possible après demande écrite précisant l'identité du Candidat-repreneur et justifiant de sa capacité commerciale et financière à intervenir sur cette affaire et après la régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les Candidats intéressés sont invités à déposer une offre avant le **Vendredi 4 novembre 2022 à 12 heures** dernier délai en l'étude de :

Maître Eric ETIENNE-MARTIN, Administrateur Judiciaire

12 rue Louis Braille - 42000 Saint-Etienne

e-mail : c.laboure@ajup.fr

324270600

marchés publics

lejournal

LE BIEN PUBLIC

>> CONTACT : 03 85 90 69 10
03 80 42 44 11

LE PROGRES

>> CONTACT : 0809 101 811

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 70.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

www.estbourgognemediamarchespublics-eurolegales.com

www.leprogres.marchespublics-eurolegales.com

FEURS
Le vendeur sur le marché remporte 500 000 euros au X20 et démissionne


Frédérique Cochaud (au centre), la patronne du Galopin, pose avec Loïc Arbona Joy, de la Française des jeux. Ils tiennent en main le chèque de 500 000 euros remporté quelques jours plus tôt. Photo Progrès/Charles-Edouard CHAMBON

« Il s'agit d'un client fidèle. Il vient toutes les semaines », se souvient Frédérique Cochaud, la patronne du Galop'in. Il est 6 h 30 ce 27 septembre. C'est jour de marché à Feurs. Comme chaque mardi, cet homme d'une quarantaine d'années travaille sur un stand. Il en profite pour pousser les portes du bar-tabac rue de la République.

Le record de l'établissement

C'est là, qu'il achète et gratte un ticket de X20 de la Française des jeux. La bonne nouvelle tombe rapidement : il vient de remporter 500 000 euros.

Une chance sur quatre millions

Un véritable coup de chance, puisque seuls trois tickets sur douze

millions le permettent. Depuis quelques semaines, les gros gains se multiplient au Galop'in.

Ainsi, plusieurs personnes ont remporté 20 000 euros ces dernières semaines. Mais rien de comparable avec les 500 000 euros en question. C'est d'ailleurs le plus gros gain de l'histoire de l'établissement. Le précédent record s'élevait à 120 000 euros remportés au Keno, il y a une dizaine d'années.

Quant au gagnant des 500 000 euros, il n'a pas tardé à aller récupérer la somme d'argent auprès de la Française des jeux.

L'homme qui n'a jamais caché avoir emporté le jackpot aurait depuis démissionné de son travail. Et ce fidèle client n'a pas poussé les portes du Galop'in, mardi matin...

Charles-Edouard CHAMBON

ROANNE
Clotilde Robin élue au conseil de la Famille

Clotilde Robin, en charge des politiques sociales au sein de Roannais Agglomération, a été élue au sein de ce conseil de la Famille en qualité de représentante de l'Association des maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité. Elle fait désormais partie des cinq membres élus de cet organisme consultatif de 74 membres présidé par Michel Villac, haut-fonctionnaire et président de France stratégie, organisme d'orientation des politiques publiques. Installé depuis 2016, ce Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre.

« Composé en nombre égal d'hommes et de femmes, il a pour missions d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle » indique le communiqué de Roannais Agglomération.

Clotilde Robin se réjouit de cette élection qu'elle voit comme « la reconnaissance du travail réalisé au sein du groupe de travail petite enfance de l'AMF » avec la possibilité « de porter au plus haut niveau de l'État la voix des territoires urbains et ruraux et des élus locaux sur des sujets auxquels nous sommes tous les jours confrontés : l'enfance, la famille, la vieillesse ».



Infirmière de profession, Clotilde Robin co-présidente un groupe de travail sur la petite enfance au sein de l'Association des Maires de France (AMF). Photo Progrès/Yves SALVAT